

Association *S.A.P.E*

N°Siret : 912 089 034 00017



Stop Aux Projets Eoliens

Et

Savoir Apprendre Partager Ecouter

5, rue du château

51230 Pleurs

06.73.52.11.25

Membre du collectif

Ecep51



www.ecep51.fr

Le 12 avril 2022,

A Pleurs,

Objet : Projet éolien et solaire de Haute Voie par BayWa r.e France.

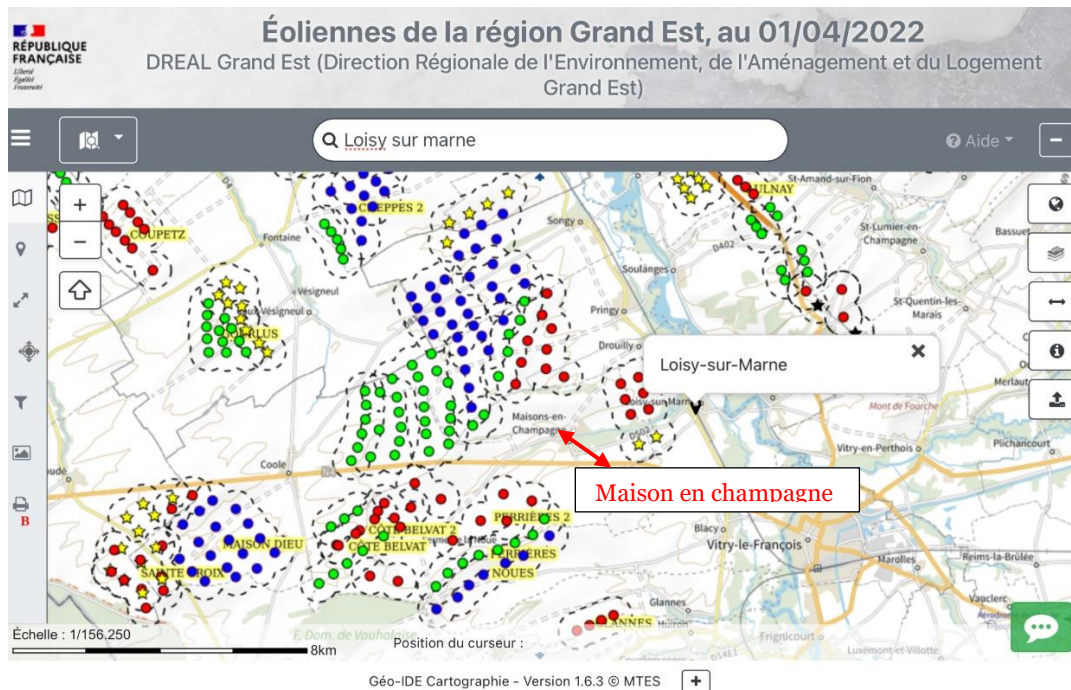
Monsieur Couchon, commissaire-enquêteur,

Je m'appelle Delphine Aubert et je suis présidente de l'association SAPE (Stop Aux Projets Eoliens), membre du collectif Ecep51 (Environnement Champenois En Péril), c'est à ce titre que je vous soumetts mes observations concernant le volet éolien.

Ce sont 6 éoliennes de 180m de haut et 2 postes de livraison qui vont venir un peu plus envahir le Grand Est et en particulier la Marne.

Département	Total	En service	Autorisées	Instruites
Marne	950	449	184	317
Aube	560	385	62	113
Haute Marne	410	200	53	157
Ardennes	365	243	122	73
Meuse	330	248	31	51
Moselle	209	138	21	50
Meurthe et Moselle	76	58	2	16
Vosges	72	35	26	11
Bas Rhin	13	13	0	0
Haut Rhin	0	0	0	0
Région Grand Est	2985	1769	501	788

Sur la carte Dréal suivante, on peut voir Maison en Champagne littéralement encerclé de parcs éoliens. Aucun espace de respiration hormis vers Vitry-le-François. Cette densité éolienne crée **un effet de saturation** et s'impose de façon permanente et incontournable aux yeux des riverains.



Légende

Eolienne ICPE

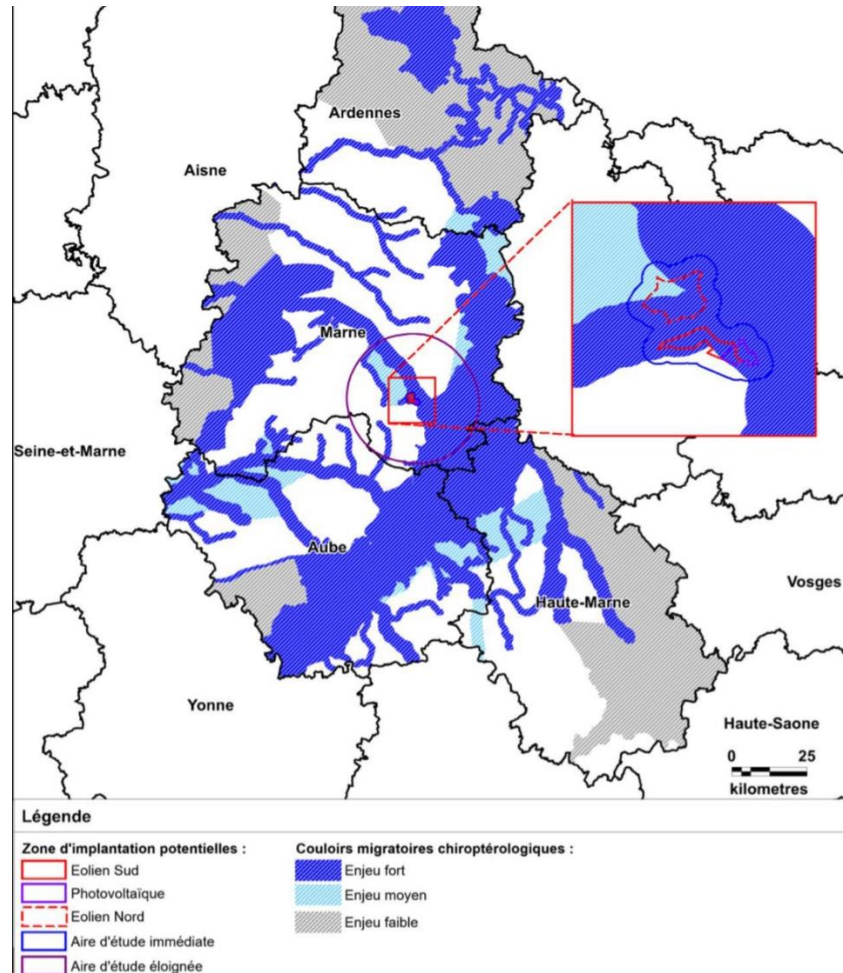
- 2 : DDAU/DDAENV en instruction
- 2RP : Éolienne repowerée en instruction
- 3 : ICPE autorisée
- 3RP : Éolienne repowerée autorisée
- 4 : ICPE refusée (refus exprès)
- 5 : Éolienne construite/en service
- 5RP : Éolienne repowerée construite/en service
- ▲ 6 : Éolienne démontée
- ★ 7 : Projet déclaré sans suite
- ★ 9 : Dossier ICPE rejeté

Il est dommageable que les conseils municipaux des 2 communes concernées financièrement décident pour tout un territoire d'un tel projet qui impactera le cadre de vie de leurs concitoyens.

Avant toutes délibérations sur des projets environnementaux, **une consultation locale** devrait être organisée afin que les élus de chaque commune votent en tenant compte de l'avis de la population.

Cette démarche de démocratie participative est de plus en plus demandée et on espère qu'elle deviendra systématique rapidement.

En ce qui concerne les milieux naturels et la biodiversité, selon le schéma régional éolien (SRE), ce parc est traversé par un couloir de migration **à enjeux fort** « *Affluent de la Marne* » et 2 éoliennes sont dans une zone de sensibilité **à enjeux fort** « *Vallée de la Marne* » (avec gîtes de mise bas) pour les chauves-souris. Ce qui signifie, une implantation d'éoliennes **à proscrire**.



Bien que protégés par l'Union Européenne par la « loi directive sur l'habitat », chaque année, entre 250000 et 300000 de ces animaux sont tués, soit par les pales, soit par barotraumatisme.

Ce sont des conséquences dommageables pour ces chiroptères, d'autant que 2 des 6 éoliennes sont mal positionnées (accords Eurobats qui préconisent un retrait de 200m des lisières des bois) entraînant un risque d'impact plus important. Malgré les recommandations de l'Ae de retirer les éoliennes E5 et E6, le promoteur n'en a que faire.

Trois types de rapaces le Busard cendré, le Faucon crécerelle et le Milan noir présentent un risque élevé de collisions jugées fortes et seraient susceptibles de porter

atteintes aux populations locales. De plus, en période de reproduction, les collisions nuiraient aux effectifs locaux, notamment le Milan Noir qui est particulièrement vulnérable.

Quand au « dispositif anti collisions » (pour lequel, l'efficacité n'est pas prouvée), il ne concerne que les oiseaux de grande taille. Qu'advient-il des plus petits ?

Pour conclure, plus d'un millier de pages submergent le lecteur. Les sigles et acronymes, les décrets et lois sont en abondance et restent rédhibitoires à décrypter. Cela rend très difficile voire impossible de lire les dossiers d'enquête publique pour les novices que nous sommes. C'est préjudiciable à la population.

C'est pour toutes ces raisons que j'émet ***un avis défavorable*** pour cet énième projet éolien dans la Marne.

Le seuil d'acceptabilité est largement atteint.

Merci de m'avoir lue.

Delphine Aubert pour S.A.P.E